

TRAIT D'UNION

Sorignois n°12

Avril 2012

ÉDITO



Le 19 mars le conseil municipal a voté le budget 2012 de notre commune. Celui-ci est fortement influencé par le contexte économique général. Or 2011, marqué par une crise économique, financière et boursière internationale s'est achevé par un ralentissement de la croissance, -2% et une hausse de l'inflation, +2.2%. Nous devons faire face à la hausse des prix de

l'énergie, des primes d'assurances, de la TVA, etc... sans prétendre à plus de recettes. L'état n'augmentera pas ses dotations jusqu'en 2014.

Dans ce contexte le budget est bâti sur les mêmes objectifs que les précédents :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement, grâce à une gestion rigoureuse
- maintien des capacités d'autofinancement
- volonté d'investir pour l'avenir de notre commune, sans augmenter les impôts.

Le budget fonctionnement s'équilibre à 1 633 756 €.

Ne connaissant pas précisément toutes les recettes, nous les avons donc estimées sur l'hypothèse basse. L'épargne brute dégagée du budget de fonctionnement 2011 est affectée au programme d'investissement 2012 pour une somme de 279930.09€.

Le budget d'investissement 2012 est de 2 385 527€ (hors budgets annexes) incluant les restes à réaliser 2011. La priorité est donnée aux travaux préparant l'avenir de Sorigny en dotant notre commune d'infrastructures modernes et fonctionnelles. Le fleurissement, l'aménagement du Mardereau, la rénovation progressive de l'éclairage public, le surbaissement des bordures de trottoirs pour plus d'accessibilité, le haut débit permettant l'accès à la télévision numérique sont autant d'actions qui rendent notre cité plus attractive.

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie débuteront en juin et s'étaleront sur une année. Ce projet, voté à l'unanimité, doit permettre des économies d'énergies importantes, faciliter l'accès de cet équipement public aux personnes à mobilité réduite, améliorer l'organisation des services ainsi que l'accueil de la population. C'est le grand chantier des années 2012 et 2013.

En parallèle à ce projet important, nous poursuivons les études d'aménagement de la RD 910, les équipements de nos écoles : la construction d'une nouvelle classe en primaire est prévue. L'entretien de nos voiries et bâtiments ainsi que la mise en valeur de notre patrimoine seront poursuivis.

Comme je vous l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux les travaux de construction de la LGV-SEA débuteront en mai, vous trouverez dans ce document le planning des travaux 2012.

En ces temps incertains où l'emploi, le logement et le pouvoir d'achat sont nos principales préoccupations, je tiens à vous assurer de la mobilisation et de la détermination de la municipalité à défendre le développement économique local et la création d'emploi, notamment sur ISOPARC, qui, malgré le contexte économique difficile, prend un nouvel élan.

Le Maire, Alain ESNAULT

Le projet mairie



Le cimetière



Les nouveaux commerces



LA COMMUNE



Embellissement du cimetière

Un cimetière est un lieu particulièrement sensible car les événements qui nous amènent à nous y rendre sont douloureux.

De tels lieux chargés d'émotions doivent pouvoir offrir un cadre de recueillement intime, sans pour autant sombrer dans une ambiance froide et solitaire.

Sur les idées du groupe « cadre de vie », la mairie a entrepris des travaux d'entretien et d'embellissement du cimetière municipal.

L'allée centrale et les allées piétonnes ont d'abord été empierrées et recouvertes d'un gravillon blanc pour permettre l'accès du site aux véhicules et faciliter les déplacements.

Un jardin du souvenir va être créé et des massifs de fleurs vont dorénavant améliorer le site. Enfin, des bancs vont être installés pour que les visiteurs puissent se recueillir.

Le montant total de l'opération s'élève à 39 512,02 € TTC.

Le projet de la nouvelle mairie dévoilé

La commune grandit et le local de la mairie devient inadapté au public, ce qui a conduit la municipalité à bâtir un projet d'agrandissement. Cette opération consiste en une extension de la mairie actuelle restructurée et rénovée.

Le projet vise à **rendre accessible le nouveau bâtiment** et la nouvelle salle des mariages et des expositions depuis l'espace public rue Marcel Gaumont, à **restructurer l'accueil** et les bureaux de plain-pied au niveau 1, à **distribuer les bureaux** des adjoints avec une salle de réunion et la salle du conseil au niveau 2. Ce projet permettra également de **réaliser des économies d'énergie**.

Le bâtiment sera accessible à tous de plain-pied. Il est composé d'un volume parallélépipédique bardé

de zinc et sur une partie rez-de-chaussée développé vers l'est pour accueillir la salle des mariages. Un atrium transparent organise la liaison entre la partie ancienne restructurée et rénovée avec la partie neuve.

Le projet réinterprète la très forte présence fleurie et végétale de la ville par le traitement des façades. A cet effet, un mur de végétaux sera déployé au-devant de la façade est.

Deux éléments vitrés décoratifs colorés animeront le pignon sud de l'existant et la façade est ; ils seront fixés au-devant des façades et seront les supports d'une intervention artistique. Des jardinières pourront être positionnées en façade sud accessible par la terrasse du R+2.



LE CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU 18 OCTOBRE 2011 AU 13 FÉVRIER 2012

EFFACEMENT DES RÉSEAUX FRANCE TELECOM - RUE DES ECOLES

Le principe des travaux d'effacement des réseaux de télécommunication dans la rue des Ecoles est accepté pour un coût de 58 524.87 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DES TERRES HUMIDES DU PLATEAU DE STE-MAURE-DE-TOURAINÉ

Un avis favorable est émis à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres Humides du Plateau de Sainte-Maure-de-Touraine.

RÉFORME DE LA FISCALITÉ DE L'URBANISME

Le Conseil municipal décide d'instituer le taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal sauf pour les secteurs suivants :

2 AUh « le Four à Chaux » (entre la RD910, la rue des peupliers et la VC n° 6) : 15 %

1 AUa entre la RD 910 et la rue des écoles : 7.50 %

2 AUh entre la RD910 et la rue du Château d'eau : 5 %

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le contrat de délégation du service public conclu avec la Société VEOLIA arrive à échéance le 31 décembre 2012. Il est décidé de déléguer sous la forme d'affermage le service public d'eau potable de la commune de SORIGNY pour une durée de neuf ans (échéance au 31 décembre 2021).

AMÉNAGEMENT DE LA RD 910 MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le principe d'aménagement de la RD 910 accepté, la proposition de la société SAFEGE qui réalisera la maîtrise d'œuvre de l'opération est retenue pour un montant HT DE 120 000 €.

TRAVAUX DE RACCORDEMENT EN EAU POTABLE D'ISOPARC AU CHÂTEAU D'EAU

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la société A2i

pour réaliser ces travaux qui sont estimés à 292 719.80 € TTC.

Des subventions sont sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau sur un montant HT de 197 423 € représentant la dépense éligible des canalisations en fonte.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ÉCLAIRAGE PUBLIC » au S.I.E.I.L.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie propose une nouvelle activité qui peut lui être transférée : la maintenance ainsi que la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public.

Un avis favorable est donné. Le transfert de compétence prendra effet le 1er janvier 2012.

SUBVENTION 2012

Une aide financière de 2700 € est octroyée à l'école élémentaire pour l'organisation d'une classe de découverte près de Saint-Malo pour les CM 1 et CM2,

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Après procédure relative à la délégation du service de l'assainissement collectif et après négociation, l'offre de l'entreprise VEOLIA est retenue et le projet de contrat est approuvé.

SIGEMVI

De nouveaux délégués sont élus : Mme Cécile BLOND (titulaire), M. Antoine ROBIN (suppléant)

VIDÉO PROTECTION

Une étude a été menée par la Gendarmerie Nationale afin de définir des mesures de protection des bâtiments communaux et de sécurisation des espaces publics en installant un système de vidéo protection. L'objectif est de réduire par la dissuasion les actes d'incivilité, de vandalisme, de vols et cambriolages.

Un accord de principe est donné et une subvention départementale sera sollicitée pour financer le projet.

REPRISE D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE SUR LA ZAC ISOPARC

Un avis favorable a été donné sur la demande d'enregistrement présentée par la Société WHITECO en vue de la reprise d'une plateforme logistique située sur la ZAC ISOPARC de Sorigny.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TERRES HUMIDES DU PLATEAU DE STE-MAURE

Un accord est donné quant au choix de la clé de répartition de l'excédent de fonctionnement et du solde de trésorerie disponibles au 31 décembre 2011 ainsi que sur le pourcentage de 9.49 % attribué à la commune.

VENTE D'UN LOCAL PROFESSIONNEL

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la vente des locaux commerciaux situés avenue du 11 novembre 1918 au prix de 1295 € le m², pour une superficie de 68,44 m².

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'INDRE

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activités 2010 de la CCVI et s'est prononcé favorablement sur les actions menées.

EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA MAIRIE – DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS À LA CCVI

Le conseil municipal sollicite une aide auprès de la CCVI pour la réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie de Sorigny.

REVERSEMENT DE L'AIDE PASSEPORT LOISIRS JEUNES AUX ASSOCIATIONS

La Caisse d'Allocations Familiales a versé à la commune de Sorigny les sommes de 325 € pour l'association Drôle en Scène et 65 € pour l'association badminton. Le Conseil Municipal a donc autorisé le Maire à reverser ces prestations aux associations.

LE BUDGET 2012

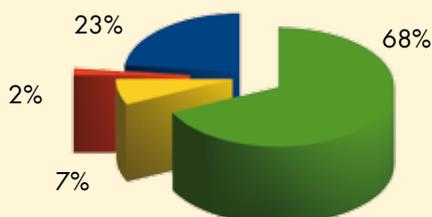
VOTE DES BUDGETS

Fonctionnement		Investissement
1 633 756 €	COMMUNE	2 385 527 €
84 000 €	SERVICE DE L'EAU	271 894 €
99 450 €	ASSAINISSEMENT	619 268 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Taxe	Taux	Pdt attendu
Habitation	13,12%	215 693 €
Foncière (bâti)	18,71%	473 550 €
Foncière (non bâti)	47,94%	68 794 €

FONCTIONNEMENT

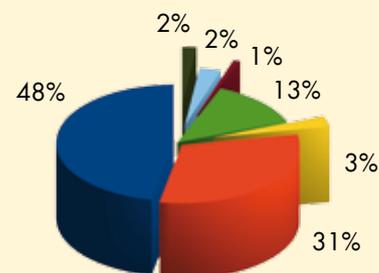


RECETTES

Dotations, subventions et participations	373 908 €
Impôts et taxes	1 112 637 €
Produits des services et ventes	109 311 €
Autres produits de gestion courante	29 400 €

DÉPENSES

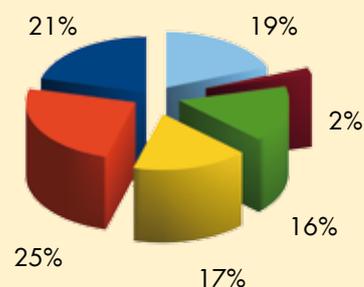
Charges de personnel et frais assimilés	774 431 €
Charges à caractère général	500 237 €
Charges financières	43 500 €
Autres charges de gestion courante	205 477 €
Opérations d'ordre	20 000 €
Virement à la section investissement	50 000 €
Dépenses imprévues	33 745 €



INVESTISSEMENT

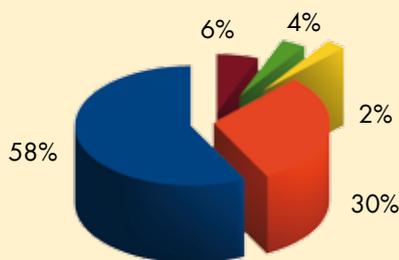
RECETTES

Emprunts et dettes assimilés	500 000 €
Subventions d'investissement	590 500 €
Dotations et fonds divers	409 930 €
Résultat d'investissement reporté	385 037 €
Virement de la section de fonctionnement opérations d'ordre	50 000 €
	450 059 €



DÉPENSES

Immobilisations en cours	1 373 755 €
Immobilisations corporelles	721 189 €
Immobilisations incorporelles	67 118 €
Emprunts et dettes assimilés	83 500 €
Dépenses imprévues	139 963 €



Principales opérations envisagées en 2012

Étude aménagement RD 910	34 620 €
Aménagement du centre bourg	57 050 €
Aménagement du cimetière	39 512 €
Bassin de laminage	100 000 €
Mise en lumière de l'église	35 000 €
Vidéoprotection	20 000 €
Mise aux normes des WC de la salle des fêtes	20 000 €

Acquisition d'un véhicule électrique	23 000 €
Tableaux numériques	15 000 €
Muret du tennis	7 000 €
Extension et réhabilitation de la mairie	719 600 €
Construction d'une classe	40 000 €
Parking et trottoirs salle des fêtes	42 816 €
Travaux de voirie 2012	170 916 €

INFORMATIONS

Réagir face à des pratiques de démarchage à domicile suspectes

ERDF précise qu'elle ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaires. En cas d'intervention technique d'ERDF, tout client peut demander au technicien d'ERDF de décliner son nom et d'indiquer le point de livraison du client inscrit sur sa facture.

Permanences consommation sur place ou par téléphone

De septembre à juin : le lundi de 14 h à 17 h, le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h.

En juillet et août : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h.

Courrier de signalement de démarchage à domicile suspect
DDPP – Unité de la Sécurité du Consommateur, Loyauté et Fonctionnement des Marchés :

Cité administrative du Cluzel
61, avenue de Grammont – BP 12023
37020 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 31 11 11
Fax : 02 47 05 58 96
Mail : ddpp@indre-et-loire.gouv.fr

École Maternelle

En prévision des effectifs de la rentrée 2012, les familles ayant un enfant né en 2009 doivent l'inscrire à l'accueil de la mairie afin de permettre son admission.

La LGV Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux à Sorigny

La construction de la LGV SEA Tours-Bordeaux engendre 340 km de lignes nouvelles, dont 302 km de lignes à grande vitesse et 40 km de raccordement. Lors de sa mise en service en 2017, Paris sera à 2h05 de Bordeaux. La commune de Sorigny va être traversée par la LGV sur 6,12 km ainsi que par les raccordements de Monts. Les premiers travaux commenceront au cours du premier semestre 2012 :

- **Mai 2012 - été 2012** : construction de la base travaux et dépôts de ballast sur le site de stockage provisoire.

- **Deuxième trimestre** : début de la construction d'un pont rail, permettant à la LGV de franchir l'autoroute A10 pour se diriger vers le raccordement de Monts. Une déviation de l'autoroute A10 sera mise en place. La circulation sera cependant maintenue à 2x2 voies.

Travaux liés à l'environnement : mise en place de filets antibatraciens visant à empêcher les batraciens d'accéder à la voie ferrée.



- **Été 2012** : Démarrage des travaux sur l'échangeur de l'autoroute A10 : création d'ouvrages d'art permettant à la LGV de franchir les bretelles de l'échangeur. La circulation sera maintenue vers toutes les directions pour cette première phase de travaux. Des déviations seront mises en place, ainsi que des basculements de circulation.

La LGV en pratique

Pour de plus amples informations sur la LGV SEA Tours-Bordeaux et sur les actualités travaux de la commune : www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr/sorigny. Pour contacter les équipes projet : contact@lisea.fr.

Une séance de vaccination

Le Mardi 29 mai 2012, de 17 h 30 à 18 h 15, à l'ancienne bibliothèque, 9 rue des écoles à Sorigny, aura lieu une séance de vaccination avec le Docteur Perez.

Il est recommandé de vérifier, sur le carnet de santé de votre enfant, si la vaccination et les rappels sont à faire (apporter le carnet ou la carte de vaccination). Vous avez la possibilité de faire effectuer les vaccinations soit à la séance publique ci-dessus, soit chez votre médecin traitant.

Les adolescents se présentant seuls doivent être munis d'une autorisation écrite des parents pour être vaccinés.

Séance ouverte aux enfants et aux adultes
Séance gratuite - Vaccins fournis



LES ASSOCIATIONS

Challenge du Bénévolat

La ville de Sorigny vient d'être distinguée pour le challenge du Bénévolat, qui concerne les communes de moins de 3 000 habitants d'Indre-et-Loire.

Le lundi 5 décembre, à la mairie, le maire, Alain Esnault, s'est vu décerner le précieux trophée des mains de Sylvie Granjeon, présidente de l'association des médaillés de la Jeunesse et des Sports d'Indre-et-Loire et du Centre, assistée du vice-président, Pierre Chaumeil.

La coupe sera remise en jeu l'année prochaine tandis qu'un plateau gravé demeurera dans les archives communales. Sur la commune, plus de trente associations oeuvrent, toutes animées par des bénévoles qui ne comptent pas leur temps.

« Elles sont irremplaçables et constituent le principal tissu social de Sorigny », a relevé Alain Esnault. « Parlant au nom des 30 associations de notre chère commune de Sorigny, je me dois, au terme de cette soirée, de vous assurer de mon

entière solidarité autour de leurs efforts volontaires et gratuits. Et je suis persuadé que les 2 253 Sorignois seront fiers d'en prolonger la réputation. »

Son adjointe aux sports et à la culture, Annick Boulais, était ravie en mettant à l'honneur plusieurs personnalités marquantes qui ont reçu un diplôme assorti d'un trophée. Chaque lauréat a décrit son parcours personnel qui lui a permis de s'impliquer dans le bénévolat.

Il s'agit de : Philippe Joyeux, président, et de Jérôme Pinon, de l'AS Sorigny Foot ; Jean-Marc Guérin, président du badminton, organisateur du Téléthon et du marché de Noël ; Stéphane Loiseau, président du tennis ; Colette Calandre, présidente de la gymnastique volontaire, et de Claudette Pasquier, présidente de l'Association de pétanque. Cette remise de trophées entraine dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat créée par l'Unesco.



Association Fit Latino

Tous les lundis, de 21 h à 22 h, les mercredis de 21 h à 22 h et les vendredis de 19 h - 20 h, 1 semaine sur 2, FIT LATINO donne des cours de Zumba dans la salle des jeunes, 1 rue Alexandre Charpentier (derrière la mairie). La Zumba est un cours alliant Fitness et danses latines (salsa, cumbia, merengué). Elle est enseignée par Jessica MORLON, diplômée d'état des métiers de la forme et zumba instructor. Nous comptons à notre actif 30 personnes dans notre association.



La Gendarmerie recrute

- devenir spécialiste
- devenir gendarme
- devenir gendarme adjoint volontaire
- devenir réserviste
- devenir officier

www.lagendarmerierecrute.fr

☎ : 0820 220 221



LES ASSOCIATIONS

Un défibrillateur pour sauver des vies

Les 26 janvier et 2 février, une quarantaine de personnes adhérentes des différentes associations sorignaises se sont retrouvées à la salle des fêtes autour de M. Simon, pompier-formateur de l'école de secours et sauvetage de Montbazon.

Pendant une heure et demie, M. Simon a fait un rappel anatomique, décrit les signes d'un arrêt cardiaque et initié les participants à l'emploi d'un défibrillateur en utilisant le programme AMD (Appeler, Masser, Défibriller).

« Tel un chef d'orchestre, le défibrillateur relance l'activité électrique du coeur »

Pour passer de la théorie à la pratique, chacun a fait les gestes qui sauvent sur le mannequin distribué « minianne ».

Il ne faut pas hésiter à intervenir et porter secours car, même si la défibrillation ne s'avérait pas nécessaire, le geste n'aurait pas d'incidence négative sur le patient.



Rencontres avec la population

Les 24 et 31 mars, le maire, Alain Esnault, accompagné d'ajoints et de conseillers municipaux, est allé à la rencontre des sorignois, qui ont répondu présents en bon nombre à cette invitation.

C'est avec convivialité et par beau temps que ces échanges ont permis aux habitants de la commune d'exprimer leurs remarques, suggestions et demandes. En synthèse, vous trouverez ci-après les thèmes émergents :

- Demandes de nom de rues et numéros sur la Simaudière, Bordebure, Nouis.
- Vitesse excessive dans la traversée des hameaux : demande de panneaux 50km/h, marquage au sol de parking.

- Manque de civisme : bouteilles et déchets dans les fossés et autour du container à verres aux Engreffières.
- Demandes de curage et busage de fossés.
- Chemins et voies encombrés aux Bertinières et à Nouis.
- Problème ADSL aux Bois Saint Maurice déjà signalé en 2011.

Toutes les réflexions ont été notées et trouveront réponses à court et moyen terme. La démarche consistant à donner la parole aux administrés permet de mieux les satisfaire.

Cette expression annuelle contribue à mieux se connaître et faire évoluer notre commune.

Vide Garage

L'association « Amitié des Perraults » organise, **le dimanche 24 juin 2012, dans la rue des Perraults à Sorigny**, un vide garage réservé aux non-professionnels.

Mise en place à 7 heures. Retrait de tous les véhicules à 8h sur le parking de la prairie.

Vous êtes invités à partir de 8h à la fermeture de la rue à visiter les exposants. Vous pouvez exposer en fonction des places sur les trottoirs sur inscription, avec une participation de 2€.

A 18 h, réouverture de la rue aux véhicules pour le ramassage obligatoire de tout matériel et remise en état de l'emplacement confié par les locataires.

Pour participer : envoyez vos nom, prénom, adresse et téléphone à l'Association des Perraults, 31 rue des Perraults à Sorigny.

DATES À RETENIR

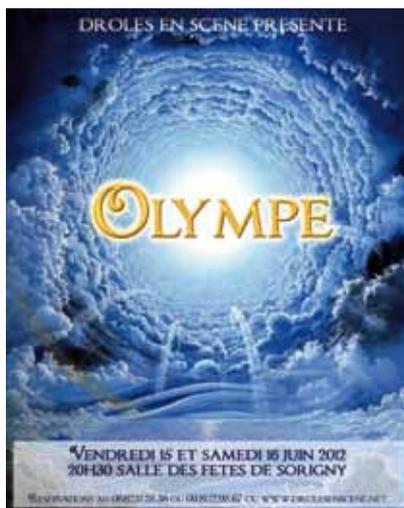
Drôles en scène

Depuis 2001, l'association Drôles en Scène tend à faire découvrir aux enfants de Sorigny et du Val de l'Indre le monde du spectacle vivant à travers des créations qu'elle souhaite ouvertes à différents domaines artistiques et hautes en couleurs.

Ainsi, après le succès de la Vague à l'automne dernier, Drôles en Scène a le plaisir de vous convier à venir découvrir :

OLYMPE
les 15 et 16 juin 2012
à 20h30
à la Salle des Fêtes
de Sorigny

Cette nouvelle création sera une parodie décalée de l'Illiade et l'Odyssée, entre théâtre, chanson, musique, danse, humour, anachronismes et effets visuels.



L'oeuvre d'Homère comme vous ne l'avez jamais vue...

SPECTACLE FAMILIAL

Tarifs :

7€ adultes, 4€ étudiants, 2€ moins de 12 ans.

Réservations conseillées au 09 81 12 95 67 ou sur le mobile 06 62 17 25 38.



À la Croisée des chemins

Grand rendez-vous festif du début d'été : deux représentations exceptionnelles en plein air pour vivre en famille l'Histoire du Val de l'Indre. Spectacle d'expression populaire, grande saga familiale de 1912 à 2012 : Habitants de Sorigny et du Val de l'Indre, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !!

Vendredi 6 et Samedi 7
Juillet 2012
Domaine de la
Championnière de Veigné

À partir de 19 h 30 : Repas dans la Cour du Domaine (Paëlla Géante, frites, pâtisseries, boissons...)

Dès 21 h 45 : 1 h 45 de spectacle.

Création originale de Jean Denis Monory et Fabrice Passe - Scénario de Jean Michel Poirier - Avec les habitants de Sorigny et du Val de l'Indre : Cinquante comédiens, danseurs, chanteurs de 7 à 80 ans.

Tarifs Spectacle seul : adulte 7€, moins de 12 ans 4€

Repas et spectacle (réservation obligatoire avant le 2 juillet) : Adultes : 20€ (paëlla, fromage, pain, pâtisserie, boisson, café ou thé), moins de 12 ans : 16€.

Menu enfant jusqu'à 6 ans 6€ (jambon, frites, boisson et pâtisserie)

Contact et réservations auprès de La Fabrique à théâtre :

09 81 12 95 67 / 06 62 17 25 38

Cérémonies

29 avril 2012

Journée des Déportés

8 mai 2012

Commémoration

18 juin 2012

Commémoration

Manifestations

22 juin 2012

Concert dans la prairie avec **Soldat Louis**

23 juin 2012

Fête de la musique
Place de la mairie

1^{er} juillet 2012

Brocante organisée par le Foot
Dans la prairie

14 juillet 2012

Feu d'artifice
Bal animé par Christian Michel

Culture

15/16 juin 2012

Olympe, pièce de théâtre
Association **Drôles en Scène**
Salle des fêtes - 20 h 30

27 juillet 2012

Carcan et flèches,
pièce de théâtre
Théâtre de la Fronde
Parc de la médiathèque - 19 h

27 juillet 2012

Le loup, conte et musique
Compagnie Estoires
Parc de la médiathèque - 19 h

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi
8h30/12h - 13h30/17h

Téléphone : 02 47 34 27 70

Fax : 02 47 3 27 79

mairie.sorigny@wanadoo.fr
www.mairie-sorigny.com